

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Surete-nucleaire-une-annee-satisfaisante-selon-l>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Sûreté nucléaire : une année « satisfaisante » selon l'ASN**

13 juillet 2017

Sûreté nucléaire : une année « satisfaisante » selon l'ASN

AFP : parue le 12 juill. 2017 à 18h19

Le niveau de sûreté et de radioprotection des installations nucléaires françaises a été "globalement satisfaisant" en 2016, malgré un contexte "préoccupant", a indiqué mercredi l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

<<https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/asn>> . "L'ASN estime qu'en 2016 la sûreté d'exploitation des installations nucléaires de base s'est globalement maintenue à un bon niveau", précise un communiqué de l'organisme qui vient de publier un rapport sur le sujet.

L'Autorité tempère toutefois son propos en rappelant que l'année a notamment été marquée par la mise en évidence d'une anomalie sur les générateurs de vapeur équipant 18 réacteurs d'EDF, conduisant à des arrêts afin de réaliser les contrôles nécessaires. Ce type de défaut "confirme la nécessité, pour le système électrique français, de disposer de marges pour faire face à l'arrêt de plusieurs réacteurs".

Le gendarme du nucléaire fait par ailleurs état d'un contexte "préoccupant", les principaux industriels (Areva, EDF, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) connaissant des difficultés économiques ou financières. D'autant plus que "les enjeux de sûreté et de radioprotection ne feront que croître sur la période 2017-2020". L'Autorité de sûreté nucléaire doit notamment rendre un avis en 2019 portant sur la poursuite du fonctionnement des réacteurs de 900 mégawatts (MW) au-delà de quarante ans.

Elle doit également se prononcer dès cette année sur les options de sûreté de stockage en installation souterraine des déchets radioactifs de haute et moyenne activité. Le contexte "doit inciter l'ensemble des acteurs à la plus grande vigilance pour que la sûreté reste prioritaire". L'Autorité de sûreté nucléaire indique qu'elle prêtera attention "aux capacités techniques et financières des industriels, ainsi qu'au maintien en leur sein des compétences

clés pour la sûreté".